

Compte- rendu du CA du 5 Décembre 2016.

Absente excusée Denise Robin.

L'assemblée générale aura lieu début février 2017 dès que le président sera remis elle sera suivie d'un repas.

Le montant de la cotisation pour 2017 est fixé à 20€.

Le montant de la cotisation de 10 € versée à l'ABISE sera renouvelé. Il reste une facture à régler à cette association pour les photocopies.

Daniel achètera un nouveau métronome.

Au CA il faudra procéder au renouvellement de 3 nouveaux membres un tirage au sort sera effectué pour choisir les 3 personnes à réélire. Si certains membres sont démissionnaires ils sont priés de se faire connaître rapidement.

Prochains concerts : il a été décidé de partir sur une base de 35 choristes présents pour accepter un concert et voir à ne pas multiplier les concerts.

Concerts 2017 : rencontre avec les chorales de Chaufailles et Fleury-la-Montagne le 13 mai à la salle de spectacle de St Christophe.

Le 8 juillet Concert à la collégiale de Semur avec le Chœur des Hommes.

Un concert à Neuilly en Donjon doit être programmé en février et un autre en avril à St Germain des Fossés.

Dernière répétition le 19 décembre elle sera suivie d'un pot de l'amitié pour terminer l'année.
Reprise le lundi 9 janvier 2017.